





Plan stratégique du SMIB pour 2012 2016



Table des matières

Avant-propos
Sommaire exécutif
Introduction
Impératifs stratégiques pour 2012-2016
1. Promouvoir le contenu numérique
1.1. Objectif quantitatif : Combler les lacunes de données
1.2. Objectif qualitatif : Accroître la pertinence
1.3. Portée : Accommoder le marché des données
1.4. Utilisation : Mesurer l'impact des données
2. Promouvoir l'infrastructure informatique
2.1. Étendre l'infrastructure des données réparties
2.2. Améliorer les normes et l'interopérabilité
2.3. Promouvoir les normes, les outils et les services qui émanent des communautés
3. Promouvoir l'engagement
3.1. Mobiliser la communauté mondiale du SMIB
3.2. Renforcer l'engagement et la capacité des participants
3.3. Recruter de nouveaux pays participants
3.4. Recruter des partenaires stratégiques
3.5. Évaluer les besoins des intervenants
Prendre l'avenir en main

Avant propos

À l'aube de la troisième phase du SMIB, la communauté mondiale reconnaît ne pas avoir réussi à régler la crise croissante de la biodiversité planétaire. En effet, nous n'avons pas atteint la cible fixée par nos leaders lors du Sommet mondial sur le développement durable de 2002, cible qui consistait à réduire substantiellement la perte de biodiversité d'ici 2010. Dans les troisièmes et dernières Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO 3), on donne un aperçu formel du déclin alarmant de la biodiversité : bref, l'état de la biodiversité en 2010 devrait sonner l'alarme pour l'humanité.

Notre échec est dû, entre autres, à l'information inadéquate dont disposent les divers pays pour surveiller et évaluer les tendances. La communauté mondiale a convenu d'une nouvelle série de normes applicables à la biodiversité pour 2020 à la dixième Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CDP 10 CDB) à Nagoya, au Japon, en octobre 2010. Au cours de la prochaine décennie, la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité, la question de l'accès aux données scientifiques crédibles et mondialement compatibles nécessaires deviendra de plus en plus urgente et viendra s'ajouter aux ententes et aux aspirations internationales

connexes de développement durable planétaire. C'est dans ce contexte que la communauté du SMIB doit entamer sa prochaine étape, celle de « Prendre notre avenir en main », pour le plus grand bien du monde scientifique et de la société en général.

Le plan stratégique 2012 2016 du SMIB est basé sur le fait que notre but premier, qui consiste à bâtir et à maintenir une infrastructure mondiale de recherche sur la biodiversité pour permettre la libre circulation de l'information sur la diversité biologique, n'a jamais été aussi important, qu'il l'est même davantage qu'au moment où le SMIB a été conçu. Nous devons relever le défi non seulement de contribuer à la prestation de la méga infrastructure scientifique publique dont on a tant besoin, mais aussi de profiter des retombées scientifiques et sociétales des dix dernières années d'investissement. D'ici la fin de 2016, le SMIB devrait avoir prouvé hors de tout doute la nécessité de faire des systèmes d'information sur la biodiversité une infrastructure permanente dans chaque pays et chaque région. Le monde scientifique comme la société en général ont tout à gagner d'un système mondial d'information sur la biodiversité pleinement opérationnel et accessible à tous.

Madame Joanne Daly Présidente de l'organe directeur Monsieur Nicholas King

Secrétaire exécutif

Sommaire exécutif

Le SMIB renferme l'information scientifique primaire sur la biodiversité indispensable à la gestion des écosystèmes mondiaux dont dépend la vie sur terre. Initiative mondiale unique des gouvernements, le SMIB réunit particuliers, pays et organisations, en qualité de participants et de bénéficiaires, pour respecter sa vision et accomplir sa mission. Et pour célébrer son dixième anniversaire, le SMIB peut compter sur une réalisation remarquable, une plateforme, un réseau et des processus informatiques où regrouper le savoir que l'être humain a acquis jusqu'à maintenant de l'étude du monde vivant. Il s'agit des fondements sur lesquels s'appuie le plan stratégique de 2012 2016 pour prendre notre avenir en main et assurer le partage continu du savoir, aujourd'hui et demain, grâce à trois impératifs stratégiques intégrés qui permettent de propulser le SMIB vers l'avant.

1. Promouvoir le contenu numérique

Garantir la pertinence scientifique, l'incidence et la représentativité des données, ainsi que l'accès à de nouveaux domaines de données

Le SMIB mettra en place de nouveaux mécanismes pour rendre encore plus fiables les données qu'il contient et mieux évaluer leur utilisation, leurs retombées et leur impact. De même, il continuera à promouvoir et à faciliter la numérisation et la diffusion de centaines de millions d'éléments de données primaires additionnels sur la biodiversité. À l'avenir, le SMIB augmentera la capacité d'accéder aux données génomiques et écologiques de plus en plus nombreuses permettant de décrire encore davantage l'immense richesse de la biodiversité qu'il nous reste à découvrir.

2. Promouvoir l'infrastructure informatique

Garantir la distribution, la libre obtention, la découverte et l'utilisation la plus efficace possible des données du SMIB

C'est grâce à son infrastructure, c'estàdire ses plateformes de TI, ses normes applicables aux données, ses protocoles, ses outils et ses services, que le SMIB est la principale ressource mondiale d'information sur la biodiversité et qu'il pourra rester à la fine pointe de l'évolution technologique. Au cours des cinq prochaines années, à l'échelle des espèces, de la génomique et de l'écologie, le SMIB permettra d'améliorer l'obtention, l'intégration, l'analyse, la visualisation et l'utilisation harmonieuses des données. De même, il favorisera le développement communautaire de normes, d'outils et de services informatiques, pour le plus grand bien de la recherche, de la formation électronique et des autres applications, à l'échelle de la communauté mondiale de l'informatique appliquée à la biodiversité.

3. Promouvoir l'engagement

Faire en sorte que le SMIB profite au plus de gens possible à l'échelle mondiale en augmentant la participation et les partenariats, la constitution des capacités et le réseautage.

La communauté du SMIB, ses participants, ses partenaires et ses utilisateurs, est indispensable pour actualiser la multitude des données sur la biodiversité. En fournissant des normes d'interopérabilité pour ces données primaires, le SMIB permet la réalisation d'autres mesures importantes dans le domaine de l'informatique appliquée à la biodiversité, à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté. Pour rejoindre le plus grand nombre de publics possible, il faudra se concentrer sur cinq domaines essentiels: impliquer davantage la communauté mondiale du SMIB, renforcer l'engagement et la capacité des participants, attirer de nouveaux pays participants, élaborer de nouveaux partenariats stratégiques et mieux évaluer les besoins des intervenants et de la communauté.

Prendre l'avenir en main

Le respect des trois impératifs stratégiques permettra au SMIB de profiter davantage du potentiel énorme que renferme, pour le bien être de l'être humain et de la planète, le déploiement du savoir concernant la biodiversité. Le présent document énonce les stratégies à utiliser pour accroître l'impact du SMIB. Les divers plans de mise en œuvre feront l'objet de documents connexes qui suivront en 2011 et durant les années ultérieures. Il s'agit de plans de gouvernance, de dispositions financières et de modalités pour élargir la base de financement, ainsi que des programmes de travail biennaux du SMIB.

Introduction

Le SMIB, qui a vu le jour en 2001, est une méga initiative scientifique mondiale en vue de relever un des grands défis du 21e siècle – celui de bien connaître la diversité biologique de la planète. De l'histoire de l'humanité, ce défi n'a jamais été aussi important qu'il ne l'est maintenant, et pourrait le devenir encore davantage à l'avenir.

VISION – Créer un monde où l'information sur la biodiversité est librement et universellement accessible pour la science, la société et l'avenir.

MISSION – Être la principale source mondiale d'information sur la biodiversité et engendrer des solutions judicieuses pour assurer le bien être de l'environnement et de l'humanité.

La connaissance de la biodiversité planétaire sous tend les besoins fondamentaux de notre société, à savoir déterminer de quelle façon conserver nos ressources naturelles et nos fonctions écosystémiques, garantir notre alimentation et notre sécurité, améliorer notre santé, soutenir notre économie et accroître notre qualité de vie. Chaque jour, il devient de plus en plus urgent de posséder ces connaissances puisque la conversion de nos systèmes naturels accélère les changements environnementaux, la perte de notre capital naturel et la disparition d'espèces biologiques. Sur la scène internationale, le SMIB peut jouer un rôle clé pour permettre aux pays d'atteindre les nouvelles cibles fixées dans le plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ces cibles, y compris la cible 19 concernant le partage du savoir, ont été adoptées à la dixième Conférence des Parties (CDP 10) de Nagoya, au Japon, en octobre 2010¹. Un tel savoir est également nécessaire pour aider les pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Après ses dix premières années d'existence, le SMIB s'est mérité une reconnaissance et une confiance croissantes à l'échelle internationale,

avec ses quelque 100 participants, dont 55 pays et 46 organisations internationales voués à la biodiversité. À la fin de 2010, le réseau était allé chercher plus de 270 millions d'éléments de données de quelque 300 diffuseurs de données et 10 000 ensembles de données. Le SMIB contient de l'information sur la biodiversité unique, représentative et scientifiquement crédible; il a accompli ce qu'aucun pays ou organisme unique n'aurait pu accomplir seul.

Les grandes forces du SMIB demeurent sa vision et sa mission uniques ainsi que sa capacité manifeste de les exécuter. La science médicale joue un rôle semblable concernant une espèce, l'Homo sapiens. L'information sur la biodiversité, qui est l'affaire du SMIB, prend le pouls de tout le reste de la vie sur Terre qui regrouperait entre 10 et 50 millions d'espèces animales, végétales et microbiennes. Mais au rythme actuel des disparitions, de la détérioration de l'environnement et des changements climatiques, ce pouls s'affaiblit de jour en jour.

Le Plan stratégique du SMIB pour 2012 2016 relève ce défi planétaire. Il s'appuie sur les deux phases stratégiques précédentes, soit celle de la validation de principe (2001 2006) et celle de l'application complète (2007 2011), auxquelles il est lié par l'incorporation des constatations essentielles et des recommandations de deux évaluations indépendantes réalisées en 2009, soit un examen et une évaluation prospective. Le plan reconnaît que le succès continu du SMIB dépend de l'adhésion sans réserve et de l'orientation de ses participants, qu'il s'agisse de particuliers, de pays ou d'organisations, comme de l'efficacité et de l'efficience de l'organe chargé de sa mise en œuvre, son secrétariat. Dans l'ensemble, le but global du plan stratégique est de promouvoir la mission unique du SMIB en assurant l'avenir de l'information sur la biodiversité et en s'y consacrant, pour le bien de la communauté scientifique et de la société en général.

¹ CBD CoP 10 Decision X/2: Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020: www.cbd.int/decision/cop/?id=12268

Impératifs stratégiques pour 2012 2016

Les trois impératifs stratégiques sont assortis de cibles prioritaires et d'objectifs précis qui leur sont propres et qui, à leur tour, établissent le cadre de leur mise en œuvre. Les activités, les livrables, les délais d'exécution et les impacts prévus des impératifs seront précisés dans les programmes de travail biennaux du SMIB. L'information sur la gouvernance et les modalités financières, y compris l'élargissement de la base de financement, sera incluse dans des documents d'accompagnement qui suivront en 2011 et par la suite.

Pour remplir la mission du SMIB, il faut satisfaire les trois impératifs et assurer leur synergie, et ainsi promouvoir la découverte, la publication, l'obtention, l'utilisation et l'application de l'information sur la biodiversité à l'échelle mondiale.

1. Promouvoir le contenu numérique

Garantir la pertinence scientifique, l'incidence et la représentativité des données, ainsi que l'accès à de nouveaux domaines de données

Le SMIB continuera de veiller à l'augmentation significative de la quantité et de la qualité des données primaires sur la biodiversité qu'il met à la disposition de la communauté scientifique mondiale et de la société en général. Cet impératif comporte quatre grands objectifs tous assortis de priorités et d'incitatifs en vue de leur atteinte concrète.

1.1. Objectif quantitatif : Combler les lacunes de données

Le SMIB comblera les principales lacunes des données spatiales, temporelles et taxonomiques sur la biodiversité actuellement offertes à l'échelle du réseau, plus particulièrement concernant les régions géographiques où cette diversité est la plus grande. La plupart des éléments de données requis pour combler les lacunes sont soit déjà numérisés mais non encore publiés par le SMIB soit non encore numérisés et conservés par les grandes institutions dépositaires de nombreuses données sur la biodiversité.

Le SMIB mettra en place deux approches parallèles. D'abord, il accélérera la découverte,

la numérisation et la publication des données accumulées, particulièrement celles qui sont associées aux grandes collections biologiques, notamment les centaines de millions de spécimens végétaux et animaux des principaux musées d'histoire naturelle et herbiers nationaux, publics et privés, surtout en Amérique du Nord et en Europe. Moins de 5 % des données sur ces spécimens sont numérisées ou publiées, ce qui les écarte des applications auxquelles elles sont censées servir. Beaucoup des données concernent la biodiversité de l'Afrique, de l'Asie et des pays d'Amérique centrale et du Sud, qui pourraient bénéficier sur le champ d'un accès à ce savoir. Ensuite, comme deuxième approche, il exploitera de nouvelles données en habilitant l'accès à de multiples types de données enrichies, notamment des métadonnées, des noms taxonomiques, des observations, etc., et en les reliant.

1.2. Objectif qualitatif: Accroître la pertinence

Une des grandes priorités consiste à améliorer la pertinence des données, c'estàdire à augmenter leur fiabilité géographique et taxonomique pour la recherche scientifique et pour d'autres applications, entre autres la documentation des métadonnées enrichies, les commentaires des utilisateurs, et les outils et services améliorés de nettoyage, de vérification, de publication et de mention de source des données. Deux objectifs prioritaires sont (i) l'élaboration complète et l'adoption générale d'identificateurs persistants (ex. identificateur global unique et autres) pour les objets de données sur la biodiversité, dans tous les domaines, y compris les organismes individuels, les concepts taxonomiques, la génomique et les écosystèmes et (ii) l'amélioration de l'exactitude du géoréférencement des données sur la présence des espèces.

1.3. Portée : Accommoder les données du futur

Le SMIB relèvera le défi du futur qui consistera à rendre disponible l'information sur les quelque 90 % des espèces biologiques de la planète encore à découvrir et à faire connaître. Il pourrait exister entre 10 et 50 millions d'espèces au total et pour la plupart, les espèces non encore découvertes seraient des micro organismes présents dans

d'autres organismes vivants et dans l'air, l'eau et le sol. Il ne s'agira pas de données phénotypiques mais bien surtout de données génomiques dotées d'identificateurs les reliant à des espèces animales, végétales et microbiennes et à des écosystèmes.

Il faudrait aussi répondre à une exigence complémentaire, soit intégrer des données connexes sur la diversité des espèces puisqu'il est essentiel de connaître la fonction écosystémique de la biodiversité pour établir les politiques et prendre les décisions nécessaires à l'échelle mondiale et nationale. À cette fin, il faut mettre davantage l'accent sur les rapports entre les espèces et les écosystèmes qui les abritent, et recueillir des données de sources variées, par exemple concernant les changements climatiques, la santé, l'agriculture, les sciences de la mer, les études d'impact sur l'environnement et les autres domaines connexes.

L'interopérabilité et l'obtention des données sur la biodiversité tant génomique qu'écologique passent exclusivement par la collaboration étroite entre partenaires.

1.4. Utilisation : Mesurer l'impact des données

Le SMIB améliorera l'évaluation de l'impact de ses données, c'estàdire leur degré d'intégration dans la recherche scientifique (articles publiés, citations et services), ainsi que l'évaluation des avantages et impacts directs et indirects, notamment l'incorporation de résultats dans les politiques et dans les prises de décisions. Une évaluation détaillée et solidement étayée de l'utilisation, de l'efficacité et de l'impact réel des données du SMIB est essentielle à la démonstration des retombées des investissements constants des participants et contribuera au recrutement de nouveaux participants.

2. Promouvoir l'infrastructure informatique

Garantir la distribution, la libre obtention, la découverte et l'utilisation la plus efficace possible des données du SMIB

Le monde des sciences et des affaires déploie des efforts intenses de recherche développement en informatique. C'est donc de concert avec ces communautés que le SMIB verra à ses priorités en matière d'informatique.

2.1. Étendre l'infrastructure des données réparties

Le SMIB améliorera l'extensibilité, la fiabilité, la puissance, la convivialité et l'efficience de l'infrastructure de découverte et d'obtention des données réparties. Il en élargira les composantes actuelles pour (i) améliorer le rendement, (ii) accroître la découverte de données et de services et (iii) appuyer l'échange de données, de commentaires et de rétroactions entre les utilisateurs et les diffuseurs de données, par exemple en liant les données à des services de cartographie Web pour faciliter leur utilisation et accroître leur prestation.

Le SMIB offrira également aux participants une infrastructure de plus en plus souple et répartie leur permettant de se doter de leurs propres systèmes d'information sur la biodiversité (SIB) et d'aller chercher de nouveaux outils et services. Dans l'infrastructure globale, le portail de données du SMIB sera peaufiné et doté de fonctions, d'outils et de documents améliorés permettant de découvrir, d'obtenir, d'explorer, de vérifier, de commenter, de visualiser et d'utiliser des données.

2.2. Améliorer les normes et l'interopérabilité

Le SMIB demeurera un catalyseur de l'élaboration et de l'adoption des normes informatiques appliquées à la biodiversité, rôle qu'il joue avec brio jusqu'à maintenant. En prévision de l'intégration et de la prestation de futurs types de données, le SMIB collaborera étroitement avec ses partenaires pour regrouper les données à l'échelle des domaines phénotypiques, génomiques, taxonomiques, géospatiaux et écosystémiques et en assurer l'interopérabilité. Au cours des cinq prochaines années, il lui faudra se pencher sur deux sphères critiques : (i) les systèmes d'organisation du savoir, comme les vocabulaires, les thésaurus et les ontologies et (ii) les identificateurs persistants à l'appui d'un nombre croissant de services Web, y compris ceux des noms et taxons au cœur de l'architecture mondiale de nomenclature.

2.3. Promouvoir les normes, les outils et les services qui émanent des communautés

Le SMIB demandera aux communautés mondiales de lui transmettre, de mettre en place et de promouvoir leurs meilleures idées pour faire progresser l'informatique appliquée à la biodiversité et ainsi lui permettre de respecter ses objectifs stratégiques de contenu et d'infrastructure. Au besoin, il misera sur l'expertise de la communauté de l'informatique par la mise en place de mécanismes créatifs et rentables sur le plan des coûts pour promouvoir et incorporer les normes, les outils et les services élaborés par les communautés.

3. Promouvoir l'engagement

Faire en sorte que le SMIB profite au plus grand nombre de gens possible, en augmentant la participation et les partenariats, la constitution des capacités et le réseautage

Un des éléments clés de la stratégie du SMIB est de favoriser la participation et la capacité des pays, la constitution de partenariats scientifiques et technologiques ainsi que le réseautage entre intervenants. Il est donc essentiel, à cette fin, d'accroître l'engagement à l'échelle du réseau, plus particulièrement dans les pays participants, entre la totalité des intervenants, des établissements de recherche sur la biodiversité, des gouvernements et organismes gouvernementaux, des instances infranationales pertinentes, etc.

3.1. Mobiliser la communauté mondiale du SMIB

Pour être efficace, le réseau mondial du SMIB doit compter sur l'engagement de la communauté mondiale de la biodiversité. On doit également reconnaître davantage le rôle de premier plan qu'il joue dans le domaine de l'informatique appliquée à la biodiversité. Pour y arriver, il faut resserrer les liens et accroître les synergies intergouvernementales pertinentes avec, notamment, les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et les organismes de l'ONU, le GEOSS (GEO BON²), et la IPBES³, en plus des responsables d'initiatives régionales conjointes, des ONG et de la société civile en général. Le SMIB est également bien placé pour jouer un rôle plus central dans la

prestation de l'infrastructure informatique appliquée à la biodiversité exigée entre autres par le Centre d'échange de la CDB, le GEO BON et la IPBES.

3.2. Renforcer l'engagement et la capacité des participants

Au cours des cinq prochaines années, le SMIB devra accroître l'engagement et la capacité de ses participants pour satisfaire ses trois impératifs stratégiques. Les participants maximiseront les retombées de leurs investissements historiques et constants et, partant, les avantages qui découlent de leur participation au SMIB s'ils participent davantage aux efforts déployés chez eux par leurs organismes de biodiversité bien pourvus en données, leurs FIB et leurs noeuds ou par la participation optimale de divers autres intervenants nationaux.

En renforçant les capacités, le SMIB aidera les participants à établir, à consolider et à accroître leurs systèmes d'information sur la biodiversité (SIB) nationaux, régionaux et thématiques. Le SMIB favorisera la constitution des capacités additionnelles entre participants, par exemple les programmes de mentorat et les projets de collaboration régionale, afin d'aller chercher rapidement de nouveaux participants du SMIB et de les inciter à établir leur propre SIB. En priorité, il faut constituer la capacité d'utiliser l'infrastructure informatique, y compris améliorer la documentation, la formation et les plateformes d'apprentissage électronique, offrir des services répartis de dépannage, établir des plateformes de réseautage communautaire et assurer la participation et l'habilitation régionales. La formation est considérée comme une composante vitale; elle doit faire l'objet d'un programme exhaustif, sur le Web et dans les divers sites, couvrant de la publication des données à leur obtention, à leur analyse et à leur application. L'évaluation des besoins permettra de concevoir une formation axée sur les besoins précis des noyaux des participants, de leurs SIB ou de leurs institutions.

² GEOSS - Group for Earth Observations System of Systems; GEO BON – Group for Earth Observations Biodiversity Observations Network (www.earthobservations.org)

³ IPBES – Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (www.ipbes.net)

3.3. Recruter de nouveaux pays participants

Le SMIB accordera la priorité à l'expansion significative de la participation des pays, surtout ceux où la biodiversité est dans un état critique et ceux dont les institutions possèdent d'importantes données sur la biodiversité. Pour ce faire, il lui faudra mieux communiquer et prouver les avantages mutuels de cette participation. Les participants tirent profit de leurs investissements constants dans leurs propres institutions qui s'occupent de biodiversité en permettant le regroupement, la publication et l'utilisation de leurs propres données. Ils profitent ensuite de l'utilisation des données que les autres pays possèdent au sujet de leur propre biodiversité en établissant leurs propres systèmes d'information sur la biodiversité (SIB) reliés au SMIB et basés sur ses meilleures pratiques.

3.4. Recruter des partenaires stratégiques

Le SMIB conclura de nouveaux partenariats scientifiques et technologiques stratégiques, dans toutes les sphères de la biodiversité, de la conservation, de la génétique/génomique et des écosystèmes, pour contribuer aux deux

premiers impératifs stratégiques. Les partenaires cibles incluent les grands détenteurs de données comme les établissements voués à l'histoire naturelle, les utilisateurs scientifiques comme les sociétés dont les membres dépendent des données primaires sur la biodiversité à des fins de recherche et d'éducation, les entités scientifiques et technologiques capables d'élaborer et de fournir des outils pour l'infrastructure du SMIB en évolution et les grandes entités scientifiques et technologiques qui peuvent collaborer à la mise en œuvre des éléments des programmes de travail et des activités mondiales du SMIB.

3.5. Évaluer les besoins des intervenants

Le SMIB évaluera et surveillera plus efficacement les besoins de ses communautés mondiales, nationales et régionales, c'estàdire ses participants actuels et futurs, la communauté scientifique en général, les ONG et les autres intervenants essentiels. Les évaluations influenceront les efforts déployés en vue d'appliquer aux activités du SMIB l'approche priorisée axée sur la demande qui est nécessaire pour satisfaire les impératifs stratégiques et les besoins des participants et autres partenaires.

Prendre l'avenir en main

Le Plan stratégique 2012 2016 du SMIB nous permet de prendre l'avenir en main. Il est constitué de trois piliers de base – promouvoir le contenu des données, promouvoir l'infrastructure informatique et promouvoir l'engagement de tous - qu'il nous faut consolider pour réaliser notre mission. Les trois piliers sont essentiels et doivent progresser ensemble pour produire un impact optimal, mais dans un monde qui évolue rapidement, nous devons également être prêt, comme la vie elle même, à nous adapter et à évoluer.

Pour progresser, nous devons continuer à mettre l'accent sur la mobilisation des données primaires concernant la biodiversité, le libre accès à celles ci, leur pertinence et leur impact sur les sciences et la société. Nous devons également mettre en place les infrastructures d'informatique, de formation et de réseautage communautaire permettant leur déploiement. En tant que membres d'un réseau mondial en pleine croissance, nous devons tous reconnaître, accepter et assumer nos propres responsabilités quant à l'édification conjointe de ces piliers.

Les participants et le secrétariat, les partenaires stratégiques et les utilisateurs des données ont tous des rôles différents à jouer et en collaborant sous l'égide du SMIB, le tout devient plus important que la somme de ses parties.

En acceptant de relever ces défis stratégiques, nous acceptons les responsabilités et les engagements fondamentaux et en synergie constante qui sont au coeur même du SMIB : la réussite future dépend des pays participants et des organisations internationales qui, de concert avec le Secrétariat, doivent saisir l'avenir à deux mains.

Au cours des cinq prochaines années, ce plan stratégique offrira des fondements solides sur lesquels nous édifierons nos plans de mise en œuvre assortis d'objectifs réalistes et de moyens pour les atteindre. Le plan permettra au SMIB d'optimiser le rôle qu'il joue afin d'offrir de meilleurs services à la communauté scientifique et d'offrir ainsi un avenir durable à la société en général par la prise de meilleures décisions.



Secretariat Universitetsparken 15 DK-2100 Copenhagen Ø Denmark

Tel: +45 35 32 14 70 Fax: +45 35 32 14 80 Email: info@gbif.org Web: www.gbif.org